



Soutien comportemental positif



Le respect

Lieux	Comportements attendus
Salles de classe et sorties éducatives	Je lève la main pour demander la parole ou pour répondre. J'écoute les adultes et mes pairs attentivement.
Corridors, escaliers et casiers	Je garde mes mains pour moi.
Salles de toilettes et salles de rechange	Je respecte l'intimité des autres et la mienne. Je me lave les mains.
Gymnase, éducation physique et vie active	J'apprécie la participation des autres.
Lieux de rassemblements	Je garde le silence pendant les présentations.
Entrées et cour d'école	Je respecte les directives de l'adulte. Je respecte les limites de la cour de l'école.
Laboratoires (informatique, sciences, musique, technologie)	J'utilise le matériel adéquatement. Je respecte le protocole d'utilisation du matériel.
Bibliothèque	Je travaille en silence.
Salles à dîner et cafétéria	Je respecte les directives du surveillant. J'ai de bonnes manières à la table.
Autobus	Je respecte les directives du conducteur ou de la conductrice. J'adopte une attitude respectueuse envers les autres en tout temps.

La fierté

Lieux	Comportements attendus
Salles de classe et sorties éducatives	J'adopte une attitude positive face aux sujets enseignés et aux différences. Je m'exprime en français.
Corridors, escaliers et casiers	Je chuchote en français. Je garde mon environnement propre.
Salles de toilettes et salles de rechange	Je garde les lieux propres. Je garde l'environnement libre de graffiti et de vandalisme.
Gymnase, éducation physique et vie active	Je participe activement.
Lieux de rassemblements	J'apprécie l'événement en applaudissant seulement.
Entrées et cour d'école	J'utilise le français dans la cour d'école.
Laboratoires (informatique, sciences, musique, technologie)	J'apprécie la qualité du matériel que j'utilise.
Bibliothèque	J'apprécie et je prends soin des livres et du matériel.
Salles à dîner et cafétéria	Je prends soin de mon environnement en recyclant.
Autobus	Je m'exprime en français à voix basse.

Les responsabilités

Lieux	Comportements attendus
Salles de classe et sorties éducatives	Je garde mon environnement propre et organisé. J'ai le matériel nécessaire. Je suis ponctuel. J'accomplis mes travaux et devoirs avec soin et les remets à temps.
Corridors, escaliers et casiers	Je marche à droite calmement.
Salles de toilettes et salles de rechange	Je vais directement à la salle de toilettes ou de rechange et je retourne directement en salle de classe ou en rang. Je respecte la propriété des autres.
Gymnase, éducation physique et vie active	Je porte les vêtements et les espadrilles appropriés.
Lieux de rassemblements	J'attends le signal de mon enseignant avant de quitter.
Entrées et cour d'école	Je me rends à l'endroit désigné dès le son de la cloche. Je règle mes petits conflits positivement.
Laboratoires (informatique, sciences, musique, technologie)	Je replace les chaises et le matériel au bon endroit. Je m'abstiens de manger et de boire.
Bibliothèque	Je replace les livres et les chaises au bon endroit.
Salles à dîner et cafétéria	Je fais attention aux allergies alimentaires. Je jette mes déchets à la poubelle.
Autobus	Je m'assoie correctement et je reste à ma place. Je marche directement vers les autobus au son de la cloche.

L'élève qui ne respecte pas le code de vie s'expose à des conséquences. Celles-ci varient selon la nature, la gravité et la fréquence de l'action. Nous ferons appel, le plus souvent possible, au principe de la conséquence logique afin de développer le sens des responsabilités de l'élève.

Liste des conséquences possibles :

Intervention d'une personne en autorité (avertissement)
 Rencontre élève-enseignant
 Réflexion écrite ou travail de recherche
 Note dans l'agenda ou appel à la maison
 Reprendre le temps perdu et les travaux manqués
 Rencontre de l'élève avec ses parents et le personnel enseignant
 Mise en place d'un contrat de bonne conduite
 Retrait de privilège
 Rencontre de l'élève et de ses parents avec la direction
 Réparation d'un tort fait à la propriété scolaire : nettoyage, remplacement ou remboursement selon la situation
 Réparation d'un tort fait à la personne : présenter des excuses verbalement ou écrites, mise en œuvre d'un plan d'action
 Retenue
 Retrait temporaire de la salle de classe (retrait à l'interne)
 Intervention d'une agence extérieure (agent de police, aide à l'enfance)
 Suspension / loi 212
 Renvoi / loi 212